

U TERRITORIALE

LA FSU TERRITORIALE

# **ÉLECTIONS CNRACL**

1er AU 15 MARS 2021



es services publics ont montré, une fois de plus, toute leur pertinence et leur capacité de mobilisation durant la crise sanitaire que nous traversons. Les agents publics ont confirmé chaque jour leur engagement au service de toute la population en particulier dans le domaine de la santé, à l'hôpital, les EHPAD comme dans les services publics territoriaux (services de soins à domicile, sécurité civile, ramassage des ordures ménagères, protection de l'enfance, assainissement etc.). Ils et elles ont été mis à rude épreuve, mais ont su répondre présent-es. Beaucoup se sont portés volontaires pour assurer la continuité du service public. *Aujourd'hui cet engagement doit être reconnu et se traduire dans nos salaires et dans le montant de nos retraites*.

## Voter pour la FSU, c'est voter pour des collègues territoriaux et hospitaliers...

☑ Qui rejettent toute forme de clientélisme et qui défendent TOUS et TOUTES les agent-es dans la plus grande transparence.

☑ Qui militent pour un syndicalisme actif qui sait s'engager et qui obtient des résultats.

☑ Qui s'impliquent dans un syndicat responsable et indépendant des employeurs.

## Voter pour la liste FSU, c'est défendre notre système de protection sociale de retraite pour...



- Le droit à la retraite à 60 ans avec 75 % minimum du dernier salaire.
- Le minimum garanti à 1500€ par mois.
- L'augmentation des retraites les plus faibles.
- Le maintien de la catégorie active.
- La validation des périodes de chômage, de précarité, d'études, de formation, de recherche du 1er emploi.
- Le retour à la cessation progressive d'activité (CPA).
- L'indexation des pensions sur les salaires et les grilles indiciaires des actifs.

## Voter FSU, c'est dire non à la régression!

Le financement des retraites passe par un meilleur partage du travail et des richesses.

De meilleurs salaires ce sont de meilleures pensions!

## CNRACL... KEZAKO?

Créée en 1945, la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) est le régime spécial de la Sécurité Sociale chargé de l'assurance vieillesse des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers.

LA CNRACL
EN QUELQUES CHIFFRES
2,2 millions d'actifs
cotisants pour 1,4 million de pensionnés:
c'est un système de retraite

lion de pensionnés: c'est un système de retraite par répartition. 70 000 demandes traitées chaque année. 43 000 employeurs pour 21,3 milliards de cotisations. 1,1 milliards versé au titre de la compensation inter-régimes.

**(** 

#### RETRAITÉ-ES

Au 31 décembre 2019, le nombre des retraités affiliés à la CNRACL était de 1 400 818 pensionnés, dont 628 942 agents hospitaliers (81 % de femmes et 19 % d'hommes) et 771 876 agents territoriaux (63 % de femmes et 37 % d'hommes).

### **COTISANT-ES**

Au 31 décembre 2019, l'effectif des actifs affiliés à la CNRACL était de 2 428 068 agents. Il est composé de 936 242 agents hospitaliers (82 % de femmes et 18 % d'hommes) et de 1 491 826 agents territoriaux (58 % de femmes et 42 % d'hommes).

**COMPTES** (en millions d'euros)

Cotisations: 21 255
Prestations: 20 393
Compensation: 1 229
Décentralisation: 205
Résultat déficitaire: - 572
Capitaux propres: 1 621

 $\bigoplus$ 



## CA SUFFIT!

- Allongement continuel de la durée de cotisations!
- Situation des femmes dont le montant de la retraite est réduit à cause des carrières courtes et du temps partiel!

- OBaisse programmée des pensions dans le cadre du projet de retraite par points!
- ODépart de plus en plus tardif à la retraite!
- Oconditions de travail et de vie dégradées!

La précarité, la réduction des emplois statutaires, le blocage de la valeur du point d'indice minent nos conditions de travail, de vie et le financement de nos retraites.

## Nous voulons vivre pas survivre!

Depuis le début du 20e siècle, l'augmentation de la durée de vie s'accompagnait de la réduction du temps de travail et de l'augmentation du temps pour soi. Aujourd'hui, au nom de quoi devrait-on inverser cette tendance?

En France il n'y a aucune catastrophe démographique. Il y a juste des inégalités sociales inacceptables!

> En 10 ans, l'âge de la retraite a reculé de 2,1 ans en France pour une moyenne européenne de 1,6 an. Les réformes successives nous entraînent dans une régression sans fin où l'allongement de la durée de cotisation et la décote impliquent une baisse des pensions qui pousse de nombreux retraité vers la pauvreté. Les années les plus pénibles au travail sont entre 60 et 65 ans. Qui aura 43, 44 ou 45 années cotisées et validées à 62 ans? Personne ou presque!

## Oui l'espérance de vie augmente et c'est tant mieux, mais l'espérance de vie en bonne santé recule!

Celle des hommes est passée de 62,7 ans à 61,9 ans, celle des femmes de 64,6 ans à 63,5 ans. Ce n'est pas acceptable.

C'est pourquoi, nos élu-es au Conseil d'Administration de la CNRACL se mobiliseront pour obtenir le respect des droits et des acquis sociaux de tous et toutes nos collègues fonctionnaires hospitaliers et territoriaux.



### LES CANDIDAT-ES FSU

#### COLLÈGE 5 ACTIFS

- 1) BACARI Aïcha Rédacteur 13
- 2) DUVERNY Claire Infirmière 69
- 3) HAVARD Didier Moniteur éducateur 75
- 4) NOUHAUD Christophe Attaché 87
- 5) **BEGNON** Pascale Assistante Sociale 37
- 6) BILLAUD Léandre ATTE 974
- 7) FERET Isabelle Secrétaire Médico-Sociale 93
- 8) PAULIN Nadia ATSEM 23
- 9) RICARD Ghislaine
- Aide soignante 1
- 10) QUET Frédéric Technicien 13
- 11) **GUIDONNET** Isabelle Educatrice de jeunes enfants 94
- 12) **LEBRUN** Christophe
- Agent de maitrise 5
- 13) LAFON Mathilde Assistante de conservation 18 14) BENAC Laurent
- Adioint Administratif 13
- 15) **HENRI** Catherine Puéricultrice 34
- 16) MARION Delphine Sane-femme 9.3
- 17) TIGNOL François Directeur 33
- 18) BOSSARD REFAS
  Zouaouia Brigadier-Chef
  Principal de PM 37
- 19) LE BLAIS Florence Auxiliaire de puériculture
- 20) LABROUSSE Corinne

**(** 

- Educatrice spécialisée 21) QUINTIN Julien
- Agent de Maîtrise 60 22) DUMAS Catherine
- Agent social 63
- 23) AUGUSTE Claudine Adjoint Administratif 59
- 24) GAST Renaud ATTE 67

### COLLÈGE 6 RETRAITÉS

- 1) **BERTIN** Sylvie Médecin 34
- 2) VESPASIEN Philippe ATTE 27
- 3) ESCALAIS Régine
- Sage-femme 1
- 4) ADELL Rémy Attaché 60
- 5) SERINET-LAFOURCADE Evelyne Assistante Sociale 37
- 6) GALLIMARD Renaud Attaché 13
- 7) **BOUHEDJA** Maryse
- 8) CLEREMBAUX Daniel Educateur spécialisé 87





www.snuter-fsu.fr